

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Monde Défensif

ISIN : FR0013335676

Ce FCP est géré par APICIL Asset Management, société appartenant au groupe APICIL.

1 - Objectifs et politique d'investissement

- Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice de référence composé à 85% de taux (42.5% Markit iBoxx EUR Liquid Corporates 100 coupons réinvestis + 42.5% Markit iBoxx EUR Liquid Sovereign Diversified 7-10 coupons réinvestis) et à 15% d'actions (7.5% MSCI World dividendes nets réinvestis converti en Euros + 7.5% MSCI EMU Dividendes Net Réinvestis en euros), avec une volatilité sur un an glissant inférieure à 5%.

- Politique d'investissement :

Pour atteindre son objectif de gestion, une gestion discrétionnaire est mise en œuvre. L'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice. Elle procède ensuite à une allocation géographique, sectorielle et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction des anticipations de marché de l'équipe de gestion, de données financières et de risque.

Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif en OPCVM français ou européens et OPC autorisés à la commercialisation en France et jusqu'à 30% de son actif en FIA français éligibles à l'actif de l'OPCVM. Ceux-ci sont sélectionnés par l'équipe de gestion sur des critères de stabilité des performances et de niveau des frais de gestion. Le fonds peut également détenir directement des titres vifs dans la limite de 20% de l'actif net : titres de créance du secteur public ou du secteur privé et instruments du marché monétaire de la catégorie « Investment Grade » (notation de l'agence de notation confirmée par la notation interne).

La part du portefeuille exposée aux taux d'intérêt est majoritaire, elle est comprise entre 80% et 100% de l'actif total du fonds. L'exposition au marché actions est comprise entre 0% et 20% de l'actif total du portefeuille. Le FCP peut être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif.

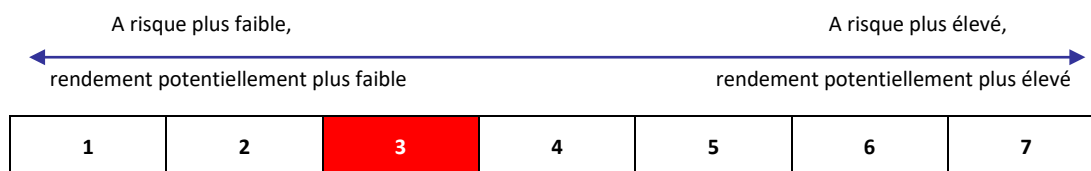
Le fonds peut être exposé dans la limite de 20% de son actif à chacune des catégories suivantes : obligations dont la notation de crédit est dite spéculative, aux actions et obligations des pays émergents et aux actions de petite capitalisation.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et 6. La volatilité du fonds sera généralement inférieure à 5%. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés pour réduire ou augmenter l'exposition du FCP au risque de taux, aux marchés actions et aux fluctuations des devises sans recherche de surexposition.

L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts à chaque valeur liquidative calculée quotidiennement. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Stratégie Monde Equilibre est un OPCVM de capitalisation. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

2 - Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque reflète le risque des marchés actions du secteur des technologies de l'information ainsi que le risque de change.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. **La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **Risque lié à l'utilisation de produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

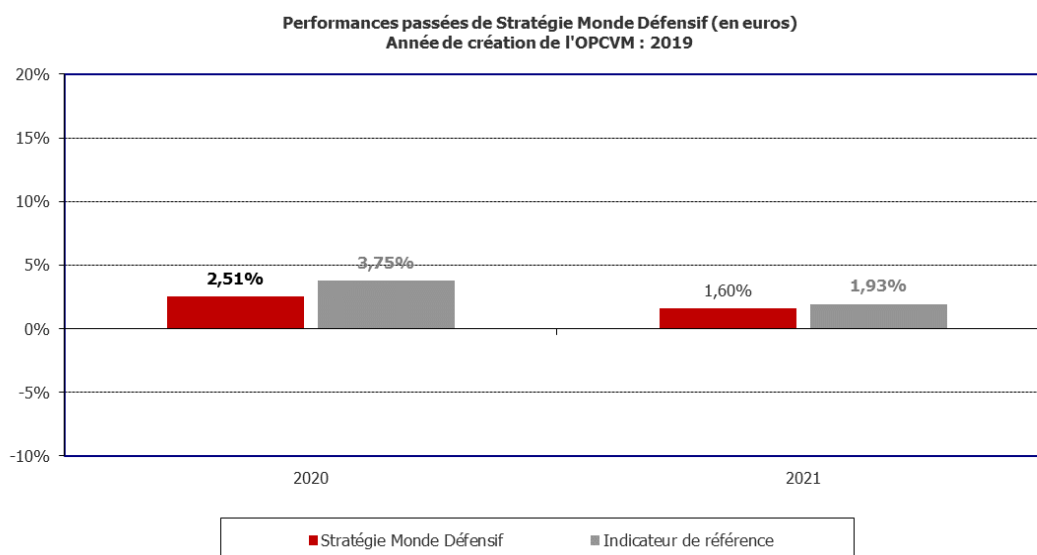
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,84 % (TTC) de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com.

4 – Performances passées



Indicateur de référence : Composite 85% de taux (42,5% Markit iBoxx EUR Liquid Corporates 100 coupons réinvestis + 42,5% Markit iBoxx EUR Liquid Sovereign Diversified 7-10 coupons réinvestis) et à 15% d'actions (7,5% MSCI World dividendes nets réinvestis converti en euros + 7,5% MSCI EMU dividendes nets réinvestis en euros)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

5 – Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : AM_Secretariat_General@apicil-am.com). Ces documents sont également disponibles sur le site www.apicil-asset-management.com. Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion - 20 rue de la Baume - 75008 Paris. Elle est calculée sur une fréquence quotidienne.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et / ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur a investi les fonds.

L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie.

La responsabilité d'APICIL Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

*Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
APICIL Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 septembre 2022.*